



FORMULAIRE D'ATTESTATION DE TAXATION

(Ces informations sont utilisées dans le but de déterminer le tarif appliqué. Elles sont traitées en toute confidentialité).

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) :

Adresse complète :

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du père :

L'enfant vit chez ses deux parents sa mère son père

Situation des parents Cochez la case correspondante	Situation parentale	Référence
<input type="checkbox"/>	Parents mariés ou en concubinage	Chiffre 2600 de la ou des taxation(s) fiscale(s)
<input type="checkbox"/>	Famille monoparentale, divorcée ou séparée (statut officiel au 31.12 de l'année précédente)	Chiffre 2600 de la taxation fiscale du parent qui détient l'autorité parentale/garde
<input type="checkbox"/>	Parents vivant avec un compagnon/une compagne	Chiffre 2600 du parent et 50% du chiffre 2600 du compagnon/de la compagne de la dernière taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Le parent remarié qui détient l'autorité parentale/garde	Chiffre 2600 de la dernière taxation fiscale du nouveau ménage.
<input type="checkbox"/>	Garde alternée de l'enfant par les deux parents	Chiffre 2600 de la taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Permis B	Attestation fiscale délivrée par le service cantonal des contributions

Pour les personnes dont le revenu imposable (chiffre 2600 p.-v. taxation) est inférieur à Fr. 50'000.-- mais dont la fortune (chiffres 4100 et/ou 4400) est supérieure à deux millions, le barème appliqué est celui d'un revenu de Fr. 100'000.--.

Signature des parents ou représentant légal :

Lieu et date

Signature

En cas d'imposition à la source, le tarif est déterminé sur la base d'une attestation cantonale mentionnant les revenus, attestation délivrée par le service cantonal des contributions. Veuillez fournir ce document à la structure d'accueil d'Arbaz

Revenu imposable / chiffre 2600 de la dernière taxation fiscale

A faire remplir et signer par la Commune du dernier domicile fiscal

La taxation fiscale faisant foi pour la détermination de la tarification pour toute l'année scolaire est la dernière délivrée par le Canton.

Année de taxation :

Chiffre No 2600 : Fr.

Visa du service communal des contributions :

Lieu et date

Sceau et signature